

de la Grande rivière. Mais, par suite de l'érosion que subissent les rives de cette rivière, il faudrait, ou il faudra éventuellement, transporter ce bâtiment de l'autre côté de la route, afin de le préserver.

En signalant la chose au ministre, j'exprime l'espoir qu'il se montrera bienveillant et qu'il nous aidera à conserver cet immeuble historique. Le gouvernement fédéral a reconnu qu'il s'agit d'un monument historique en y érigeant un cairn avec une plaque commémorative; j'espère donc que le gouvernement nous accordera de l'aide quand il s'agira de déplacer cet édifice.

Une autre question que je tiens à signaler au ministre, c'est celle de l'église Mohawk, qui est le premier temple protestant qu'on ait construit dans le Haut-Canada, aujourd'hui l'Ontario. Au cours de la fin de semaine, j'ai eu le plaisir de visiter l'endroit en compagnie du secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, et c'est avec étonnement que j'ai constaté que le temple lui-même était fermé parce qu'on manque de fonds pour en réparer le système de chauffage. Ce temple historique a été construit en 1785 à l'intention des Indiens des Six Nations qui descendaient la Grande rivière jusqu'à sa bifurcation pour venir assister aux offices. Aujourd'hui, pour des raisons indépendantes de la volonté des intéressés, ce temple est fermé faute d'un petit montant qui permettrait d'en réparer l'installation de chauffage. Je crois que ce serait un beau geste de la part du gouvernement fédéral d'accorder une petite subvention au conseil paroissial pour lui permettre de faire réparer le système de chauffage. Sauf erreur, c'est grâce à la générosité d'un homme de Toronto que l'édifice a pu être réparé la dernière fois.

Un troisième projet, qui concerne une circonscription qui touche à la mienne, a trait à la remise en état de Chiefswood, lieu où est née la poétesse canadienne, Pauline Johnson. Le conseil des Six-Nations, qui n'est pas très riche, a affecté sur ses propres fonds une somme de \$6,400 pour mettre en œuvre ce projet. Ces Indiens ont l'intention de redonner à l'édifice les dimensions qu'il avait autrefois. Ils vont le remettre dans l'état où il était quand Pauline Johnson y a vécu et ils se proposent également d'ériger un vrai village indien à cet endroit afin d'attirer les touristes et de montrer comment les Indiens vivaient autrefois.

Si les Indiens consentent à prélever cette somme sur leurs maigres fonds, sûrement le gouvernement fédéral peut contribuer pour une partie des frais de la remise en état de cet immeuble. On a prétendu jusqu'ici qu'il fallait que l'édifice appartienne à l'État pour

que le gouvernement fédéral puisse faire quelque chose. Or, sauf erreur, la Couronne détient en fiducie les biens immeubles des Indiens. Puisque la Couronne détient déjà ces biens en fiducie, je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne pourrait agir.

Je demande au ministre d'étudier sérieusement ce projet. Il vaudrait peut-être mieux qu'il vienne à Brantford pour visiter cet emplacement historique. Il se rendrait mieux compte de ce que nous voulons obtenir.

**M. Herridge:** Monsieur le président, je vois qu'il est cinq heures moins trois ou quatre minutes. Je voudrais traiter une question à propos de ce crédit. Quand j'aurai le temps, je me lancerai dans une attaque d'envergure contre l'administration du surintendant du parc de Revelstoke. La question des emplacements historiques, pour lesquels nous approuvons un crédit de \$160,700, m'intéresse. Le ministre nous dirait-il si un des postes du crédit servira à la restauration des vapeurs du fleuve Yukon?

**L'hon. M. Dinsdale:** Non, monsieur le président. Aucun poste du crédit n'est prévu à cette fin. Le présent crédit ne concerne que les travaux d'hiver.

**M. Herridge:** Il n'est pas pour des projets de ce genre.

**L'hon. M. Dinsdale:** Non, il se rapporte seulement à notre programme des travaux d'hiver.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je vais faire une brève observation se rapportant, à mon sens, aux travaux d'hiver. J'ai eu un échange de correspondance avec le ministre à propos de l'embauchage de la main-d'œuvre pour le parc national de Terra-Nova. J'ai été quelque peu déçu par la lettre du ministre à laquelle je n'ai malheureusement pas eu le temps de répondre soigneusement parce qu'elle est très longue, ce qui me fait supposer que le ministre a bénéficié pour l'écrire de beaucoup d'aide que je n'ai pas...

**L'hon. M. Dinsdale:** Je l'ai rédigé tout seul.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre cherche à m'en faire accroire. Je ne dis pas que je ne le crois pas, mais je ne pense pas qu'il s'attende que je le crois car il ne parle pas sérieusement.

Le ministre a mis en doute ce que j'avais dit à propos de l'attitude de son prédécesseur. Je n'ai pas l'intention de faire perdre du temps à la Chambre mais je tiens néanmoins à y revenir rapidement. Je renvoie le ministre aux pages 3712 et 3737 du harsard du 14 août 1958. Je vais lire un passage très bref de la page 3738 qui fait suite aux pages précédentes. Je le répète, je